



4e PRINTEMPS de la DONNÉE en BFC : Faites fleurir la science ouverte !

Jeudi 23 mai – 12h30



OPTIMISER la GESTION des DONNÉES de votre STRUCTURE avec le DMP ENTITÉ

Pauline JOBARD – ThéMA

Léna BOUILARD & Rachel PROST – Atelier de la donnée dat@UBFC

QUI SOMMES-NOUS ?

L'ATELIER DE LA DONNÉE DAT@UBFC, c'est :



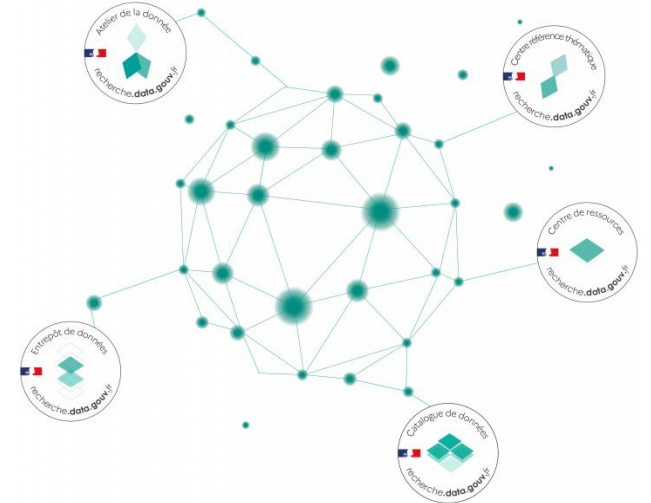
En proximité, pour vous accompagner à la gestion de vos données de recherche une équipe de 5 personnes : 4 documentalistes et 1 informaticien



Sur tout le territoire de la Bourgogne-Franche-Comté : un réseau de référents et référentes (relais dans les laboratoires)



National : dat@UBFC est membre de l'écosystème Recherche Data Gouv Labellisé « atelier de la donnée » depuis 2022



Nos services :



Portail d'exposition et de mise à disposition des données



Accompagnement



Actions de formation



Actions de sensibilisation



Diffusion d'informations

1

DÉFINITIONS & CONTEXTE

2

POURQUOI réfléchir au DMP ENTITÉ

3

CONCRÈTEMENT, des PISTES pour AGIR

1 DÉFINITIONS & CONTEXTE :

Le PLAN de GESTION de DONNÉES PROJET :

« Un Data Management Plan (DMP) ou plan de gestion de données est un document formalisé explicitant la manière dont seront **obtenues, documentées, analysées, disséminées et utilisées les données produites au cours et à l'issue d'un processus ou d'un projet de recherche.** »

A. Cartier, M. Moysan, N. Reymonet
Réaliser un plan de gestion de données : guide de rédaction
(V1, 09/01/2015). Universités Paris Diderot, Sorbonne Paris Cité, Paris Descartes

VS le PLAN de GESTION de DONNÉES ENTITÉ :

C'est un **document de référence** pour la **structure** (établissement, laboratoire, équipe) sur la **gestion des données qu'elle produit dans le cadre de son activité de recherche**. Il est élaboré de manière **collective**, dans une démarche de définition d'une **politique de gestion des données de recherche pour la structure**. Le «PGD structure» a un périmètre **plus large** que le «PGD projet», une durée de vie **plus longue**.

EXIGÉ par les financeurs de la recherche publique



CONTEXTE pour les laboratoires, équipes, unités de recherche :

- Production de **données de recherche** et de **codes en augmentation**
- Obligation d'**ouverture** liées aux **tutelles** et **financeurs de la recherche publique**
- Critères liés à la **gestion** et l'**ouverture** des **données** et **codes** dans les procédures d'évaluation des **établissements** et **unités de recherche**

2 POURQUOI réfléchir au DMP ENTITÉ ?



Du côté des CHERCHEUR.SES :

Au moment de la **rédaction du DMP projet**, des **questions** peuvent poser souci aux chercheur.ses, comme par exemple :

- Où **stocker** les données du projet avec une **sécurité appropriée** ?
- Quelles **sauvegardes / restauration** possibles ?
- **Quelles données ouvrir** ?
Quel **entrepôt** choisir ?
- Quelles données **conserver** ?
Comment, où et combien de temps ?



Du côté des ENTITÉS :

- Comment **harmoniser** et **optimiser** la **gestion** des **données** produites par l'entité ?
- Comment **diffuser** les **bonnes pratiques** en termes de **sécurité** et de **sensibilité** des **données** ? (RGPD, ZRR, innovation, etc.)



Du côté des SERVICES d'ACCOMPAGNEMENT :

- Comment **accompagner** dans le respect des **politiques mises en place par les structures** ?
- Comment **bien comprendre les problèmes** auxquels les chercheur.ses sont confronté.es **sur le terrain** ?

2 POURQUOI réfléchir au DMP ENTITÉ ? Les BÉNÉFICES à attendre

Du côté des CHERCHEUR.SES :

- Faciliter la rédaction des **plans de gestion de données « projet »**
- **Agir en conformité** avec la **politique** de l'**entité** à laquelle il.elle appartient
- **Ne pas prendre seul.e la responsabilité des décisions** liées à la **gestion** et à l'**ouverture des données produites dans le cadre de son activité de recherche**, participer à une **réflexion collective**
- **Faciliter la réutilisation des données de recherche** : le 1^{er} réutilisateur potentiel est le chercheur ou la chercheuse à l'origine des données


Du côté des ENTITÉS :

- **Harmoniser les pratiques de gestion/ouverture des données** au sein de l'entité
- **Monter en qualité** sur la gestion des données
- Adopter une **démarche science ouverte** et **respecter les principes FAIR**
- **Préserver le patrimoine scientifique de l'entité** : **documenter, conserver, valoriser** les données produites au fil du temps, **ne pas perdre** les données produites par les doctorant.es ou stagiaires
- Permettre aux personnels d'**agir en conformité avec une politique claire et concertée**
- **Améliorer** la réponse aux **critères d'évaluation HCERES** relatifs à l'**intégrité scientifique** et à la **science ouverte**

Du côté des SERVICES d'ACCOMPAGNEMENT :

- **Comprendre les problématiques propres à chaque unité ou équipe de recherche**
- **Pouvoir conseiller dans le respect des orientations prises par la structure, l'unité ou l'équipe de recherche**

3 CONCRÈTEMENT, des PISTES pour AGIR

 Des MODÈLES existent, disponibles sur DMP OPIDoR

INRAE

https://dmp.opidor.fr/template_export/159465868.pdf

AgroParisTech

https://dmp.opidor.fr/template_export/335508507.pdf

Modèle structuré Science Europe pour les entités de recherche

https://dmp.opidor.fr/template_export/229761438.pdf

EuroMov Digital Health in Motion, Unité de recherche de l'université de Montpellier

https://dmp.opidor.fr/template_export/125758544.pdf

Créez votre plan en 3 étapes

1

Choix du contexte

2

Choix de la langue

3

Choix du modèle

Sélectionnez le contexte dans lequel vous élaborez votre plan de gestion de données

Pour un projet de recherche

Vous dirigez ou participez à un projet de recherche, vous menez une activité de recherche, vous préparez un doctorat.

Pour une entité de recherche

Vous administrez une plateforme d'analyse ou de traitement de données, une plateforme de bio-informatique, une infrastructure de recherche, un observatoire, une unité de recherche, un laboratoire.

 Dans notre communauté BFC, des initiatives en cours

- Une fiche pratique (en cours d'amélioration) et une proposition de trame

<https://zenodo.org/records/10244592>

FICHE PRATIQUE : faire un PLAN de GESTION de DONNÉES (PGD ou DMP) à l'échelle d'une structure (établissement, laboratoire, équipe de recherche)

3 QUESTIONS pour éclairer le sujet :

| | |
|--|--|
| <p>Qu'est-ce qu'un plan de gestion de données « structure » ?</p> <p>1 C'est un document de référence pour la structure (établissement, laboratoire, équipe) sur la gestion des données qu'elle produit dans le cadre de son activité de recherche. Il est élaboré de manière collective, dans une démarche de définition d'une politique de gestion des données de recherche pour la structure. Le « PGD structure » a un périmètre plus large que le « PGD projet », une durée de vie plus longue.</p> | <p>Pourquoi élaborer un plan de gestion de données structure ?</p> <ul style="list-style-type: none">• Pour harmoniser les pratiques de gestion/ouverture des données au sein de la structure• Pour monter en qualité sur la gestion des données• Pour faciliter la rédaction des « PGD projets » pour les chercheurs.es et personnels de recherche, et respecter les exigences des financeurs de la recherche publique• Pour préserver le patrimoine scientifique de la structure :<ul style="list-style-type: none">- conserver et valoriser les données produites au cours du temps- documenter les données produites- ne pas « perdre » les données produites par les doctorant.es à leur départ.• Pour adopter une démarche « science ouverte » et respecter les principes FAIR• Pour faciliter la réutilisation des données de recherche : le ré-utilisateur potentiel est le chercheur.es à l'origine des données, ou bien ses collaborateurs.es |
| <p>Que disent les textes officiels ?</p> <p>2 Les établissements publics et fondations reconnues d'utilité publique [...] définissent une politique de conservation, de communication et de réutilisation des résultats bruts des travaux scientifiques menés en son sein. A cet effet, ils veillent à la mise en œuvre par leur personnel de plans de gestion de données et contribuent aux infrastructures qui permettent la conservation, la communication et la réutilisation des données et des codes sources.</p> <p>3 Décret n°2021-1572 du 03/12/2021 relatif au respect des exigences de l'intégrité scientifique, article 6</p> | |
| <p>Par où COMMENCER ?</p> <p>4 Identifier les données générées par la structure de recherche...</p> <ul style="list-style-type: none">• Données d'observation ? (capturées en temps réel : imagerie médicale, données d'enquête, relevés de capteurs...)• Données expérimentales ? (générées à partir d'équipements de laboratoire : chromatogrammes, séquençage ADN...)• Données computationnelles ? (générées par des modèles informatiques ou de simulation)• Données dérivées ou compilées ? (issues du traitement de données brutes : feuille de texte, bases de données compilées...)• Données de référence ? (collection de jeux de données revus par les pairs et mis à disposition : GenBank, base de données de l'IGN, archives d'images historiques...) <p>et en déduire les éventuels points de vigilance :</p> <ul style="list-style-type: none">• Volumétrie importante ?• Accès fréquents et/ou traitements intensifs sur les données ?• Données à caractère personnel ? (ou données sensibles ? (données de santé, relatives à l'orientation sexuelle, politique ou syndicale, relatives à l'appartenance à un groupe ethnique, relatives à des infractions ou condamnations judiciaires))• Données qui relèvent de la PPST ? (protection du potentiel scientifique et technique de la nation)• Données qui peuvent donner lieu à des innovations, des brevets ? Générées dans le cadre de partenariats avec des entreprises privées ?• Réutilisation de données produites par d'autres, donc éventuels problèmes de droits d'auteur ou de propriété intellectuelle ?• Données qui mettent en jeu le droit à l'image des personnes ? | |
| <p>Choisir un mode d'organisation pour le PGD :</p> <ul style="list-style-type: none">• Par type d'activités de la structure ?• Par type de données produites ?• Selon le mode d'obtention, la nature ou le format des données ? <p>Exemple : les données produites en ZRR ne relèvent pas toutes de la PPST, elles peuvent donc faire l'objet de gestion différenciée</p> <p>Atelier de la donnée de Bourgogne-Franche-Comté @dmpBFC, 2022</p> | |

- Un groupe de travail « DMP entité » avec nos référent.es intéressé.es pour travailler sur le sujet, avoir des retours d'expérience sur le terrain, réfléchir à comment mobiliser les équipes sur la gestion des données de recherche



3 CONCRÈTEMENT, des PISTES pour AGIR



Retour d'expérience de Pauline Jobard,
documentaliste au laboratoire **ThéMA**
UVR 6047 Théâtrer & Modéliser pour Aménager



MERCI
pour votre écoute !

| | | |
|--|---|---|
|  | Nous CONTACTER | dataubfc-doc@ubfc.fr |
|  | Nous SUIVRE sur LinkedIn | Atelier de la donnée dat@UBFC |
|  | Point d'entrée UNIQUE sur les DONNÉES de la recherche à UBFC | https://data.ubfc.fr/ |
|  | CATALOGUE des DONNÉES de la RECHERCHE en Bourgogne Franche-Comté | https://search-data.ubfc.fr/ |
|  | Source des PICTOGRAMMES utilisés : | https://iconmonstr.com/ |